

Monsieur, j'ay receu vos lettres ensemble les  
deux escus que m'avez emoyé. Quant à  
la maladie de Madame v<sup>re</sup> mere, combien  
qu'elle ne m'ait rien emoyé ce m'obstant  
je luy en escris bien au long et de tout son  
fait. Fussy selon l'exigence de sa maladie  
je luy ay ordonné le plus souverain remede  
qui se pourroit faire au monde, laquelle  
donneray ordre luy faire faire. Et le plus  
promptement que faire se pourra que  
j'espere en Dieu qu'elle s'en trouvera bien.  
Toutefois sa maladie est fort dangereuse  
comme je luy escris. Environ le xv<sup>e</sup>  
de Jun <sup>prochain</sup> Dieu luy fait la grace de  
passer outre, celuy terme y a grand esperance  
de parvenir en convalescence. Je ne vous  
envoye point v<sup>re</sup> resolution pour ce qu'il  
eut fallu trop long temps faire à la calculation  
que explication d'icelle. Quant à v<sup>re</sup>  
fortune vous ne faillirez avoir d'enfants  
masles & femelles, et principalement  
masles que vous devrez en honneur &  
puissance grande, et avoir de grandes  
charges. Quant au proces qu'avez à  
Paris de la detroyse des chevaux ils se

defendeur du privilege des guerres mais à la parfin  
vous en aurez bonne issue. Quant à celui  
contre les religieux d'Albe vne ils seront du  
tout secourus, et favorisez et maintenus en  
leur premier estat. Et seroit bon qu'en cet  
endroit vous appointissiez car ils en auront  
du meilleur. De françoise de Bracourt  
il en y a de plus proches à la succession. Vray  
est qu'elle en amendera de beaucoup. De  
vostre fortune, pour vostre advancement suiver  
les plus grands, et ne vous formalisez d'un  
costé ny d'autre. Tenez la regie de la messe  
plus tost qu'autrement. Quant à poison  
ne faut que craignez de cela. Quant à  
vostre maison de Saffre pour le seur y a un  
grandifs. Tresor caché du temps de la  
guerre des Anglois. De vray le tresor qy  
y est est grand. mais pour cete beuve ie  
ne vous en puis rien resouldre pource  
que le loisir ne m'est donné de vous escrire  
au long: mais sera vne autre fois Dieu  
aidant. Du pres que françoise de  
Bracourt a recommencé à l'encontre de son  
pere elle doit laisser cela car son pere avant  
qu'il meure la recompensera amplement

contre son mariage de beaucoup. Quand à Bernarde  
de Cleron vid<sup>e</sup> seur elle aura d'enfants mâles &  
femelles & en brief. Quand au bruit qui a couru  
sur Françoise de Pracomtal contre son honneur  
le bruit est faux, mesclant & deloyal. Il y a de  
femmes qui ont la langue plus venimeuse que  
aspic. Car pour le seur selon la figure asfronome  
grandis. Fort luy est fait par telles paroles  
semees. Et cela est autant faux & deloyal que  
celle qui a semé cela de la querelle ne peut dire  
le nom, qui a ainsi sparéj telles paroles. Et  
si elle faisoit son devoir elle luy viendroit demander  
pardon & mercy deuant le monde. Par paroles  
de femmes, principalement de celles qui parlent  
plus qu'il n'est besoin, viennent grands maux.  
~~Je ne sçay plus si vous escriuay plus amplement~~  
Dieu aidant auquel ie prie

Signeur de saffre que vous doint sante  
vie longue & l'accomplissement entier de  
vos heroiques desirs. De Salon de Craux  
en Provençe ce xxvi. fevrier 1866.

Par v<sup>re</sup> humble & obeissant

Michel Nostre d'armes consultant et medecin  
02 dinayn du m<sup>o</sup>languin & de saffre par vous sçavez

Monsieur

Mons<sup>r</sup> de Saffre.

San tve de 11/17/17  
de l'annee 1766